




5 crédits	30.0 h	Q1 et Q2
-----------	--------	----------

Enseignants	Lycops Catherine ;Schrijvers Lutgarde coordinateur ;
Langue d'enseignement	Neerlandais
Lieu du cours	Louvain-la-Neuve
Préalables	Les étudiants de COMU MA1 qui ont suivi le cours LNEER1330 (correspondant au niveau B1 du CECR) ou un cours de niveau équivalent seront automatiquement autorisés à s'inscrire pour le cours LNEER2501 .
Thèmes abordés	Le cours est articulé autour de thèmes en relation avec le domaine d'études et les futurs besoins professionnels des étudiants.
Acquis d'apprentissage	<p>Compréhension à la lecture : niveau B2 du CECR</p> <ul style="list-style-type: none"> • Pouvoir lire avec un grand degré d'autonomie en adaptant le mode et la rapidité de lecture à différents textes et objectifs et en utilisant les références convenables de manière sélective. L'étudiant possèdera un vocabulaire de lecture large et actif mais pourra avoir des difficultés avec des expressions peu fréquentes. • Pouvoir lire un rapport de réunion, une note de service, une offre d'emploi. <p>Compréhension à l'audition : niveau B2- du CECR</p> <ul style="list-style-type: none"> • Pouvoir comprendre les idées principales d'interventions complexes du point de vue du fond et de la forme, sur un sujet concret ou abstrait et dans une langue standard, y compris des discussions techniques dans son domaine de spécialisation. • Pouvoir comprendre la plupart des journaux et des magazines télévisés. • Dans le cadre d'une conversation pouvoir comprendre en détail ce qui est dit en langue standard, même dans un environnement bruyant. <p>Expression orale : niveau B2- du CECR</p> <ul style="list-style-type: none"> • Pouvoir faire un exposé clair, préparé, en avançant des raisons pour ou contre un point de vue particulier et en présentant les avantages et les inconvénients d'options diverses. • Pouvoir prendre en charge une série de questions après l'exposé avec un degré d'aisance et de spontanéité qui ne cause pas de tension à l'auditoire ou à l'apprenant lui-même. • Pouvoir communiquer avec un niveau d'aisance et de spontanéité tel qu'une interaction soutenue avec des locuteurs natifs soit tout à fait possible sans entraîner de tension d'une part ni de l'autre. • Pouvoir participer activement à une conversation dans des situations (professionnelles), présenter et défendre ses opinions lors de réunions, débats, conversations téléphoniques. <p>Expression écrite : niveau B1 du CECR</p> <ul style="list-style-type: none"> • Pouvoir écrire un texte simple sur des sujets d'intérêt général - Pouvoir écrire des notes et lettres personnelles pour demander ou transmettre des informations d'intérêt immédiat et faire comprendre les points qu'il/elle considère importants. • Pouvoir rédiger un courrier simple et connaître les formules les plus appropriées aux différentes formes de correspondance utilisées en milieu professionnel. <p>Code</p> <ul style="list-style-type: none"> • Vocabulaire : consolidation du vocabulaire général (+/- 2000 mots) et extension du vocabulaire général et spécifique au monde du travail. • Grammaire : consolidation des structures spécifiques du néerlandais. L'utilisation du code est vue dans une perspective communicative sans toutefois négliger la correction. <p>Culture</p> <p>Au niveau de toutes les aptitudes précitées, sensibiliser les étudiants à la culture flamande et néerlandaise, développer la capacité d'apprécier les valeurs transmises par cette culture à travers différents domaines (social, politique, économique).</p> <p>-----</p> <p><i>La contribution de cette UE au développement et à la maîtrise des compétences et acquis du (des) programme(s) est accessible à la fin de cette fiche, dans la partie « Programmes/formations proposant cette unité d'enseignement (UE) ».</i></p>

<p>Modes d'évaluation des acquis des étudiants</p>	<p>1. Évaluation permanente (participation au cours, travail journalier, présentation orale en groupe, participation aux activités extérieures + rapports de ces activités, dossier de lecture, ') 2. Test écrit : exercice de rédaction et vocabulaire thématique. 3. Test oral par groupe de deux : simulation d'une situation réelle de communication en entreprise 4. Test oral individuel : discussion au sujet d'une des présentations vues au cours.</p>
<p>Méthodes d'enseignement</p>	<p>> voir Contenu...</p>
<p>Contenu</p>	<p>Le cours est principalement axé sur la production orale. Les activités proposées viseront à développer la communication spontanée tout en perfectionnant la maîtrise du code (vocabulaire, grammaire). Les différentes techniques de communication professionnelle seront apprises et mises en pratiques : réunions, débats, conversations téléphoniques, ' par le biais d'activités de production écrite et orale (présentations, débats, jeux de rôles, rédaction de son CV, de courriels, de lettres formelles, de rapports de réunions). Des activités extérieures seront organisées afin de confronter les étudiants à la réalité du monde du travail (visite d'entreprises, conférences, ').</p>
<p>Ressources en ligne</p>	<p>http://moodleucl.uclouvain.be/</p>
<p>Faculté ou entité en charge:</p>	<p>ILV</p>

Programmes / formations proposant cette unité d'enseignement (UE)				
Intitulé du programme	Sigle	Crédits	Prérequis	Acquis d'apprentissage
Master [120] en communication	CORP2M	5		
Master [120] en journalisme	EJL2M	5		
Master [120] en sciences et technologies de l'information et de la communication	STIC2M	5		
Master [120] en information et communication	COMU2M	5		